

Objet : Travaux de mise en conformité des taxiways U1 et U2.

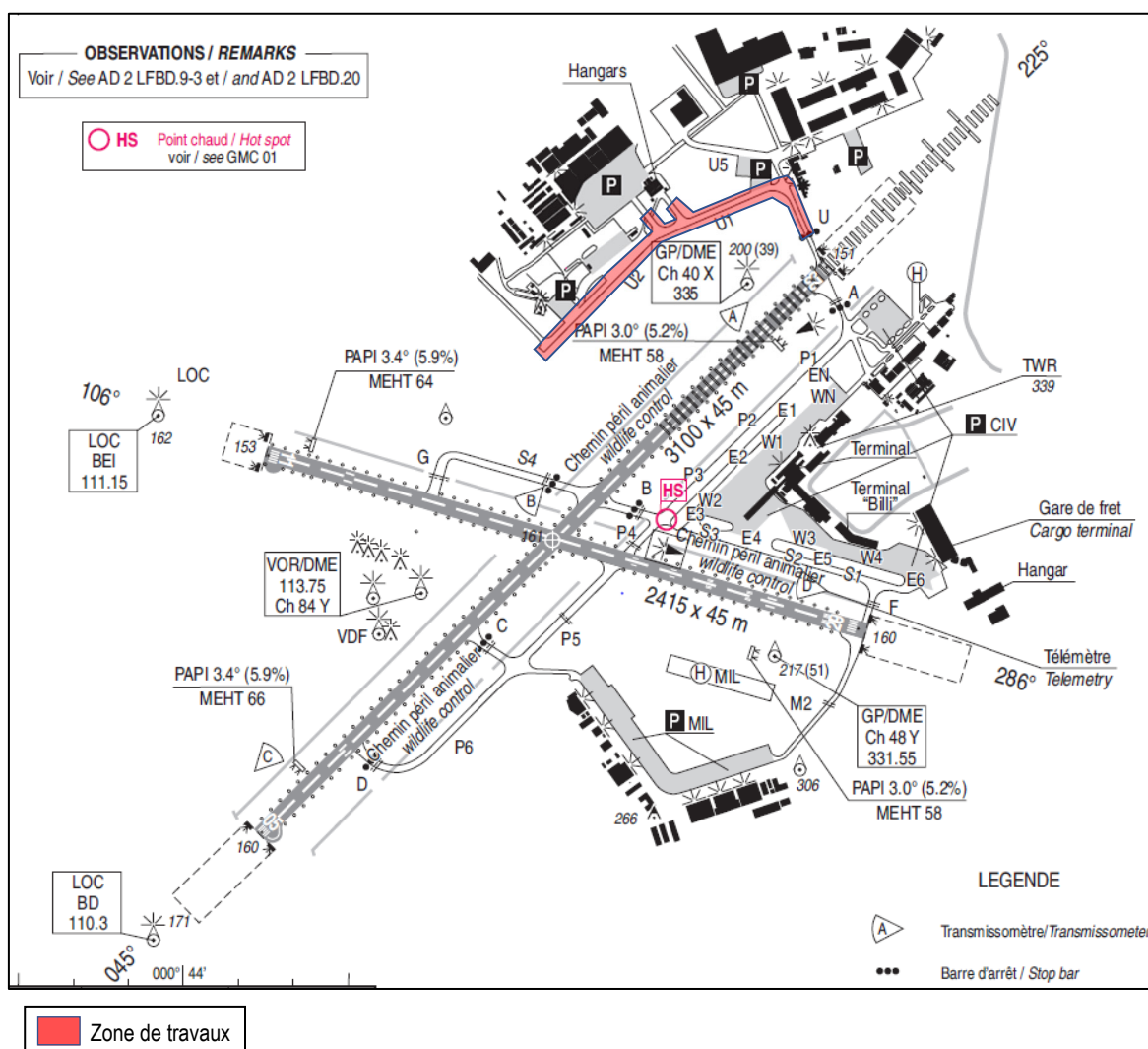
En vigueur : Du 13 mai 2024 au 23 août 2024

Lieu : AD : Bordeaux Mérignac LFBD.

Causes : Besoin de mettre en conformité les taxiways U1 et U2.

L'opération consiste à mettre en conformité AESA les taxiways U1 et U2 en termes de géométrie et de balisage afin de fluidifier la circulation des avions en zone Nord.

La zone impactée par l'opération est indiquée sur le schéma suivant :



Dates effectives de l'opération :

Le démarrage des travaux aura lieu le 13 mai 2024.
 La durée prévisionnelle des travaux est de 4 mois pour une fin prévue le 23/08/2024.
 Ces dates sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM.

Dispositions générales :

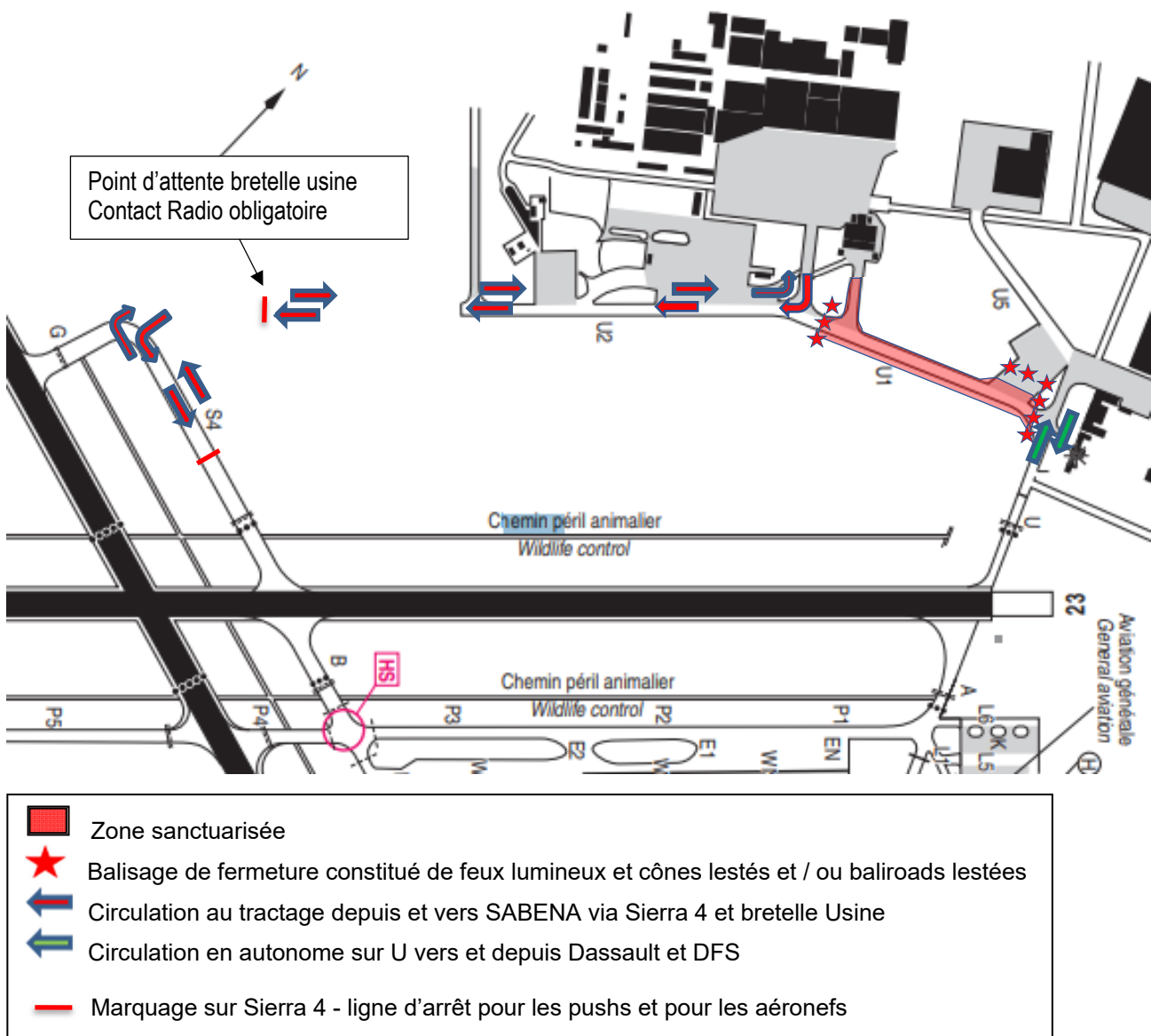
Un balisage diurne et nocturne de la zone neutralisée est mis en place selon les dispositions réglementaires en vigueur.

Modalités de fermetures :

1. Phase 1 : du 13 mai 2024 au 28 juin 2024

Ces dates sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM.

- ✓ **Phase 1a - Durée estimée à 1 journée - 13/05/2024 - Travaux de pose du balisage.**
 Ces dates sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM.



Impact opérationnel :**- Circulation au sol :**

Le taxiway U1 est fermé.

L'aire de stationnement UD est fermée.

Les travaux de pose du balisage seront réalisés sous accompagnement radio.

Un balisage diurne et nocturne de la zone sanctuarisée est mis en place selon les dispositions réglementaires en vigueur.

Le taxiway U reste ouvert à la circulation depuis et vers Dassault et Dassault Falcon System.

Au départ de SABENA et de NOVESPACE - Prise de contact radio avec la tour avant le démarrage du tractage.

Tractage des aéronefs via le taxiway U2 et la bretelle Usine jusqu'au point d'attente « bretelle Usine ».

Après autorisation de la tour, tractage sur le taxiway Sierra 4 jusqu'au marquage PUSH STOP.

Dételage de l'aéronef puis départ en autonome.

A l'arrivée vers SABENA et NOVESPACE - Arrivée des aéronefs en autonome depuis la bretelle Bravo, traversée de la piste 05/23 jusqu'en Sierra 4.

Une fois les servitudes de la piste dégagée, arrêt et reprise au tractage jusqu'à SABENA.

En conditions de LVP à l'arrivée, les aéronefs à destination de SABENA ou NOVESPACE seront stationnés en aire commerciale jusqu'à la fin du phénomène et tractage par SIERRA 4 par SABENA.

Lors des girations dans les virages PAPA 4 / BRAVO et BRAVO / PAPA 4, il est recommandé aux équipages de rouler avec précaution et d'utiliser la technique d'over-steering.

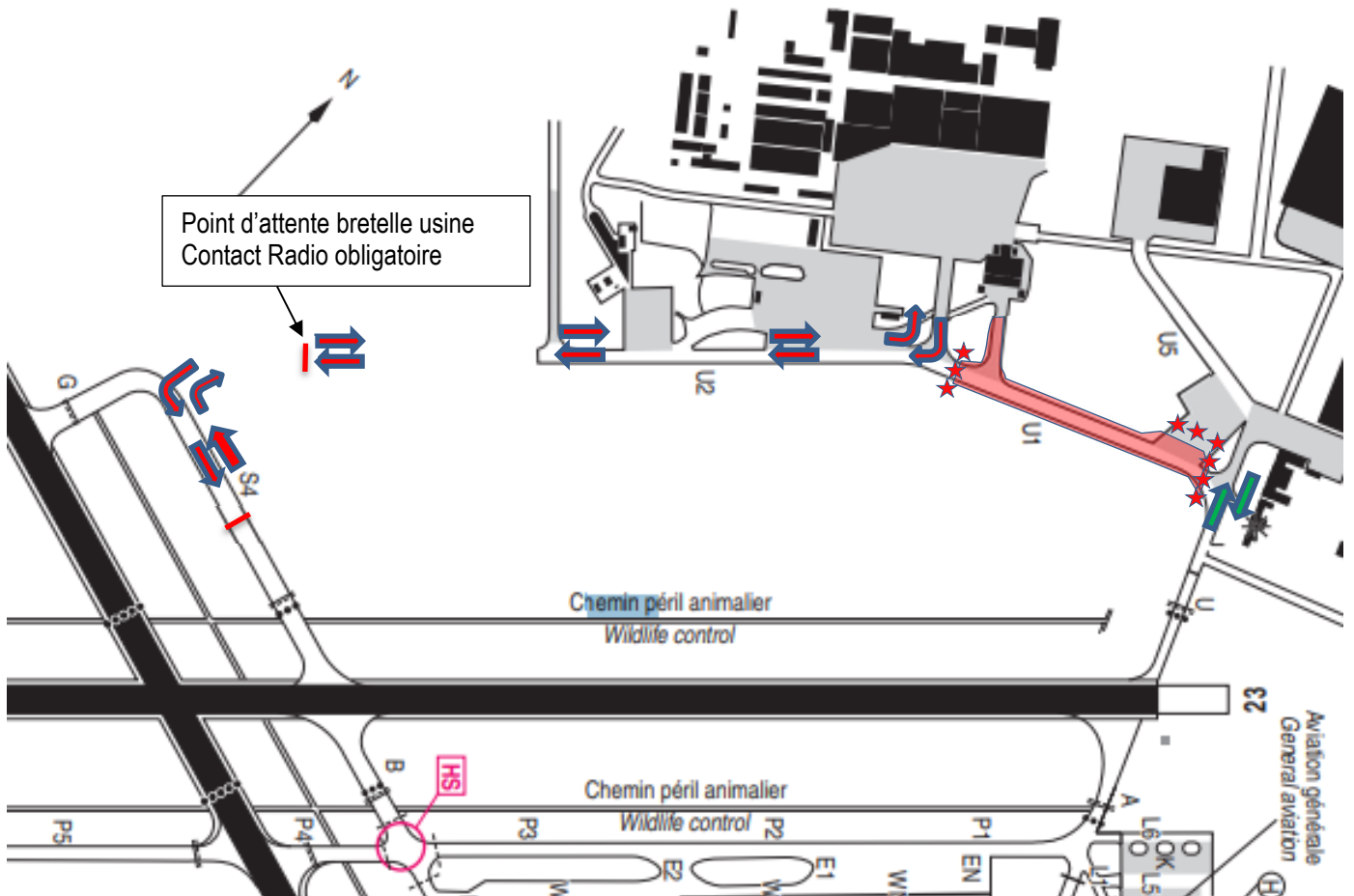
Pas de point fixe autorisé sur U2 - Uniquement au niveau du seuil 11 orienté au cap 110° C.

✓ **Phase 1b - Durée estimée à 1 mois du 14/05 au 13/06/2024 - Travaux de reprise du taxiway U1 et d'élargissement du virage U1/U.**

Ces dates sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM.

• **Phase 1b - En journée - Travaux de reprise du taxiway U1.**

Ces dates sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM.



- Zone sanctuarisée
- Balisage de fermeture constitué de feux lumineux et cônes lestés et / ou baliroads lestées
- Circulation au tractage depuis et vers SABENA via Sierra 4 et bretelle Usine
- Circulation en autonome sur U vers et depuis Dassault et DFS
- Marquage sur Sierra 4 et usine - ligne d'arrêt pour les pushes et pour les aéronefs

Impact opérationnel :

- Circulation au sol :

La zone sanctuarisée reste fermée les nuits et les week-ends durant cette phase.

Le taxiway U1 est fermé.
L'aire de stationnement UD est fermée.

Un balisage diurne et nocturne de la zone sanctuarisée est mis en place selon les dispositions réglementaires en vigueur.

Le taxiway U reste ouvert à la circulation en autonome depuis et vers Dassault et Dassault Falcon System.
Le stationnement des aéronefs se fera sur l'aire ROMEO.

Au départ de SABENA et de NOVESPACE
Pas de départ autorisé de nuit ou en conditions de LVP.
Conditions en journée :

Prise de contact radio avec la tour avant le démarrage du tractage.
Tractage des aéronefs via le taxiway U2 et la bretelle Usine jusqu'au point d'attente « bretelle Usine ».
Après autorisation de la tour, tractage sur le taxiway Sierra 4 jusqu'au marquage PUSH STOP.
Dételage de l'aéronef puis départ en autonome.

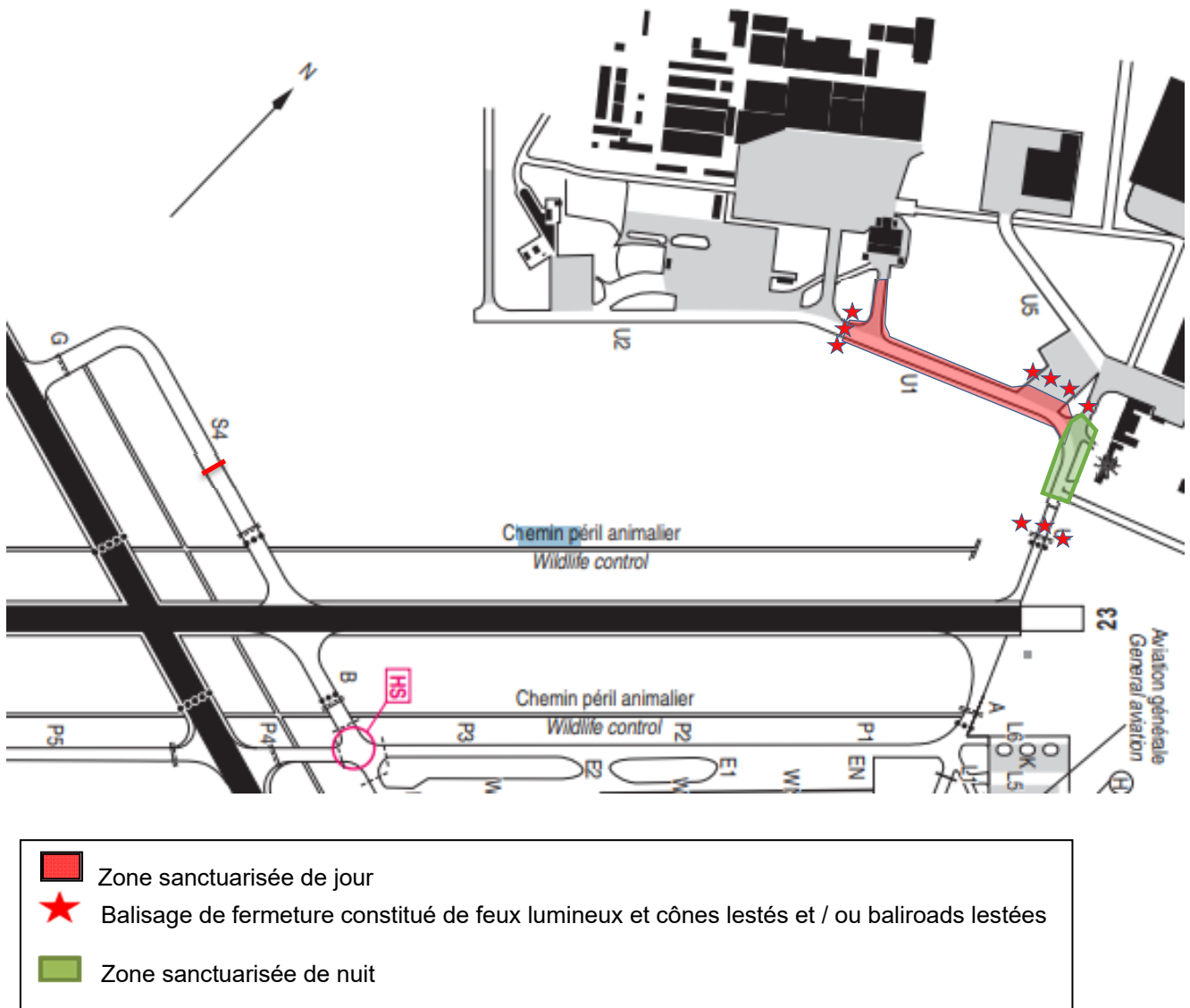
A l'arrivée vers SABENA et NOVESPACE - Arrivée des aéronefs en autonome depuis la bretelle Bravo, traversée de la piste 05/23 jusqu'en Sierra 4.
Une fois les servitudes de la piste dégagée, arrêt et reprise au tractage jusqu'à SABENA.

En conditions de nuit ou de LVP à l'arrivée, les aéronefs à destination de SABENA ou NOVESPACE seront stationnés en aire commerciale jusqu'à la fin du phénomène et tractage par SIERRA 4 par SABENA.

Lors des girations dans les virages PAPA 4 / BRAVO et BRAVO / PAPA 4, il est recommandé aux équipages de rouler avec précaution et d'utiliser la technique d'over-steering.

Pas de point fixe autorisé sur U2 - Uniquement au niveau du seuil 11 orienté au cap 110° C.

- Phase 1b - De nuit - Travaux d'élargissement sur le virage U/U1.



Impact opérationnel :

- Circulation au sol :

Les travaux démarreront à 1900 UTC (ETE : +2HR), c'est-à-dire 21h00, heure locale.
Ils se termineront à 0400 UTC (ETE : +2HR), c'est-à-dire 06h00, heure locale.

Le taxiway U1 est fermé.

Le taxiway U est fermé.

La bretelle Dassault est fermée.

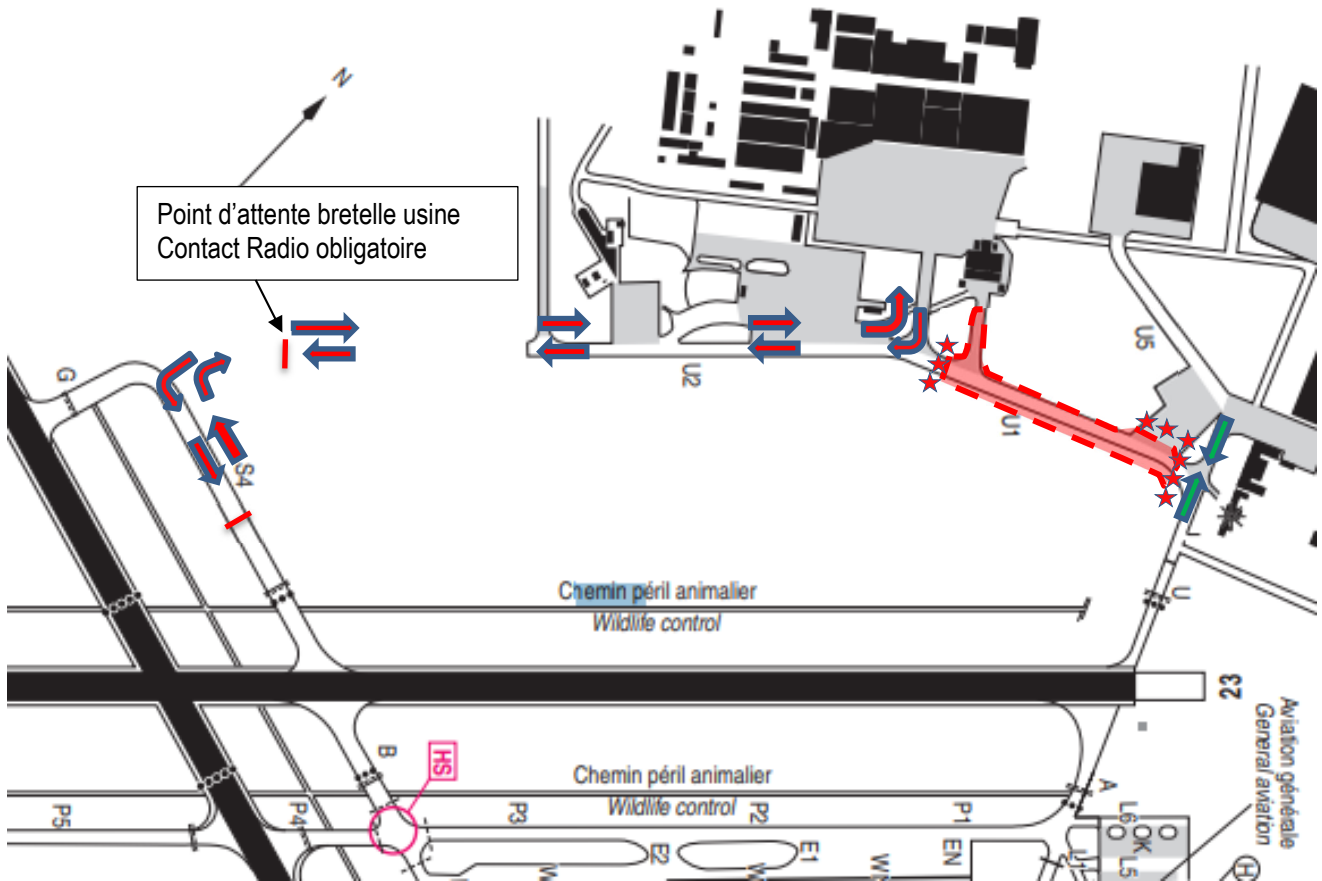
L'aire de stationnement UD est fermée.

Pas de mouvements autorisés au départ ou vers SABENA ou NOVESPACE.

Pas de mouvements autorisés au départ ou vers DFS et DASSAULT.

Un balisage diurne et nocturne de la zone sanctuarisée est mis en place selon les dispositions réglementaires en vigueur.

- ✓ Phase 1c - En journée - Durée estimée à 15 jours du 13/06/2024 au 30/06/2024 - Travaux de reprise du taxiway U1 + Elargissement de la bretelle HA et raccordement sur l'aire UD.
Ces dates sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM.



- Zone sanctuarisée
- Balisage de fermeture constitué de feux lumineux et cônes lestés et / ou baliroads lestées
- Circulation au tractage depuis et vers SABENA via Sierra 4 et bretelle Usine
- Circulation en autonome sur U vers et depuis Dassault et DFS
- Marquage sur Sierra 4 - ligne d'arrêt pour les pushes et pour les aéronefs

Impact opérationnel :**- Circulation au sol :**

La zone sanctuarisée reste fermée les nuits et les week-ends durant cette phase.

Le taxiway U1 est fermé.

L'aire de stationnement UD est fermée.

Un balisage diurne et nocturne de la zone sanctuarisée est mis en place selon les dispositions réglementaires en vigueur.

Le taxiway U reste ouvert à la circulation en autonome depuis et vers Dassault et Dassault Falcon System.

Le stationnement des aéronefs se fera sur l'aire ROMEO.

Au départ de SABENA et de NOVSPACE

Pas de départ autorisé de nuit ou en conditions de LVP.

Conditions en journée :

Prise de contact radio avec la tour avant le démarrage du tractage.

Tractage des aéronefs via le taxiway U2 et la bretelle Usine jusqu'au point d'attente « bretelle Usine ».

Après autorisation de la tour, tractage sur le taxiway Sierra 4 jusqu'au marquage PUSH STOP.

Dételage de l'aéronef puis départ en autonome.

A l'arrivée vers SABENA et NOVSPACE - Arrivée des aéronefs en autonome depuis la bretelle Bravo, traversée de la piste 05/23 jusqu'en Sierra 4.

Une fois les servitudes de la piste dégagée, arrêt et reprise au tractage jusqu'à SABENA.

En conditions de nuit ou de LVP à l'arrivée, les aéronefs à destination de SABENA ou NOVSPACE seront stationnés en aire commerciale jusqu'à la fin du phénomène et tractage par SIERRA 4 par SABENA.

Lors des girations dans les virages PAPA 4 / BRAVO et BRAVO / PAPA 4, il est recommandé aux équipages de rouler avec précaution et d'utiliser la technique d'over-steering.

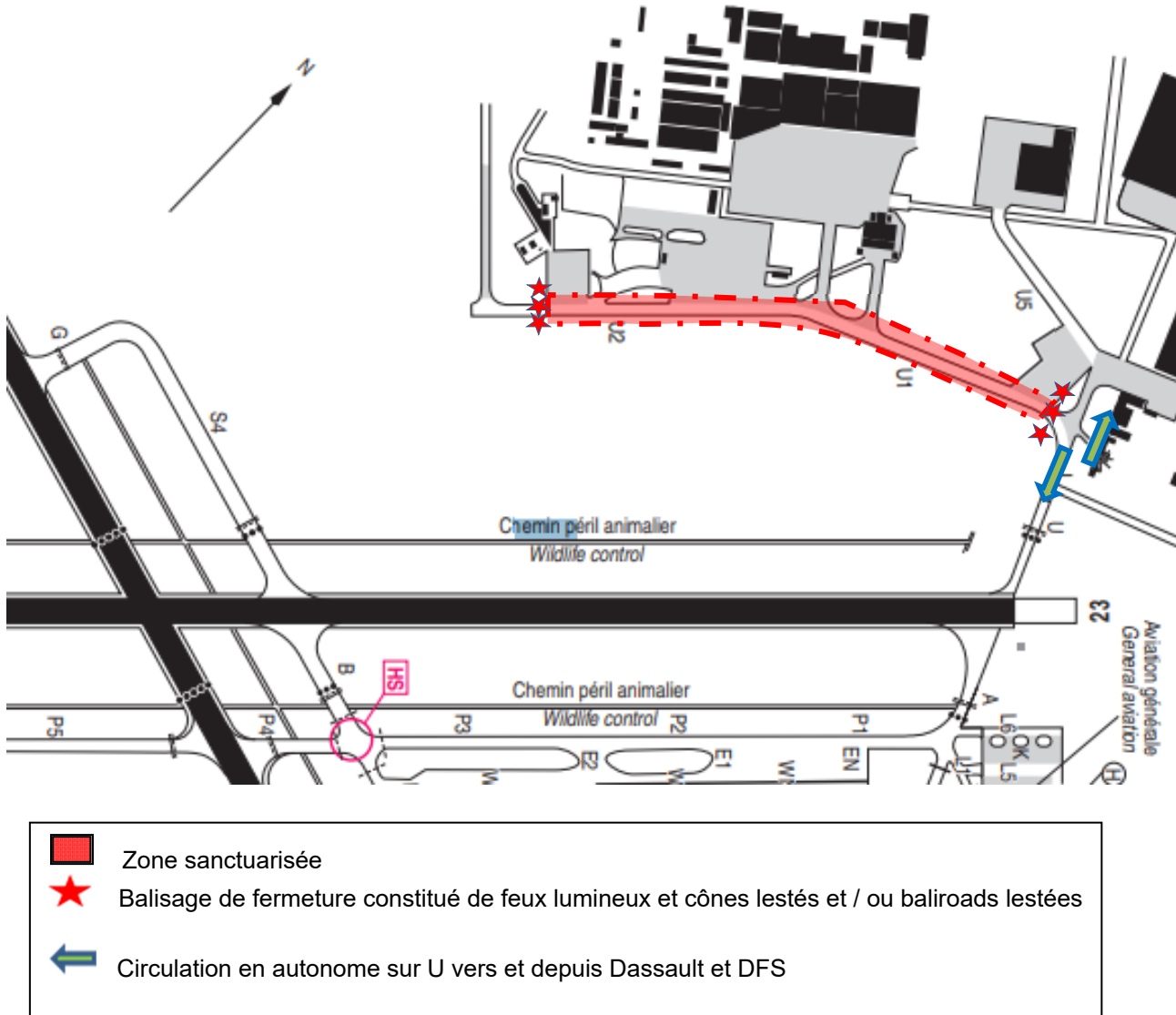
Pas de point fixe autorisé sur U2 – Uniquement au niveau du seuil 11 orienté au cap 110° C.

2. Phase 2 : du 1/07/2024 au 23/08/24

Ces dates sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM.

✓ **Phase 2a - Durée estimée à 1 journée - 1/07/2024 - Travaux de déplacement du balisage sur U2.**

Ces dates sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM.



Impact opérationnel :

- Circulation au sol :

Le taxiway U1 est fermé.

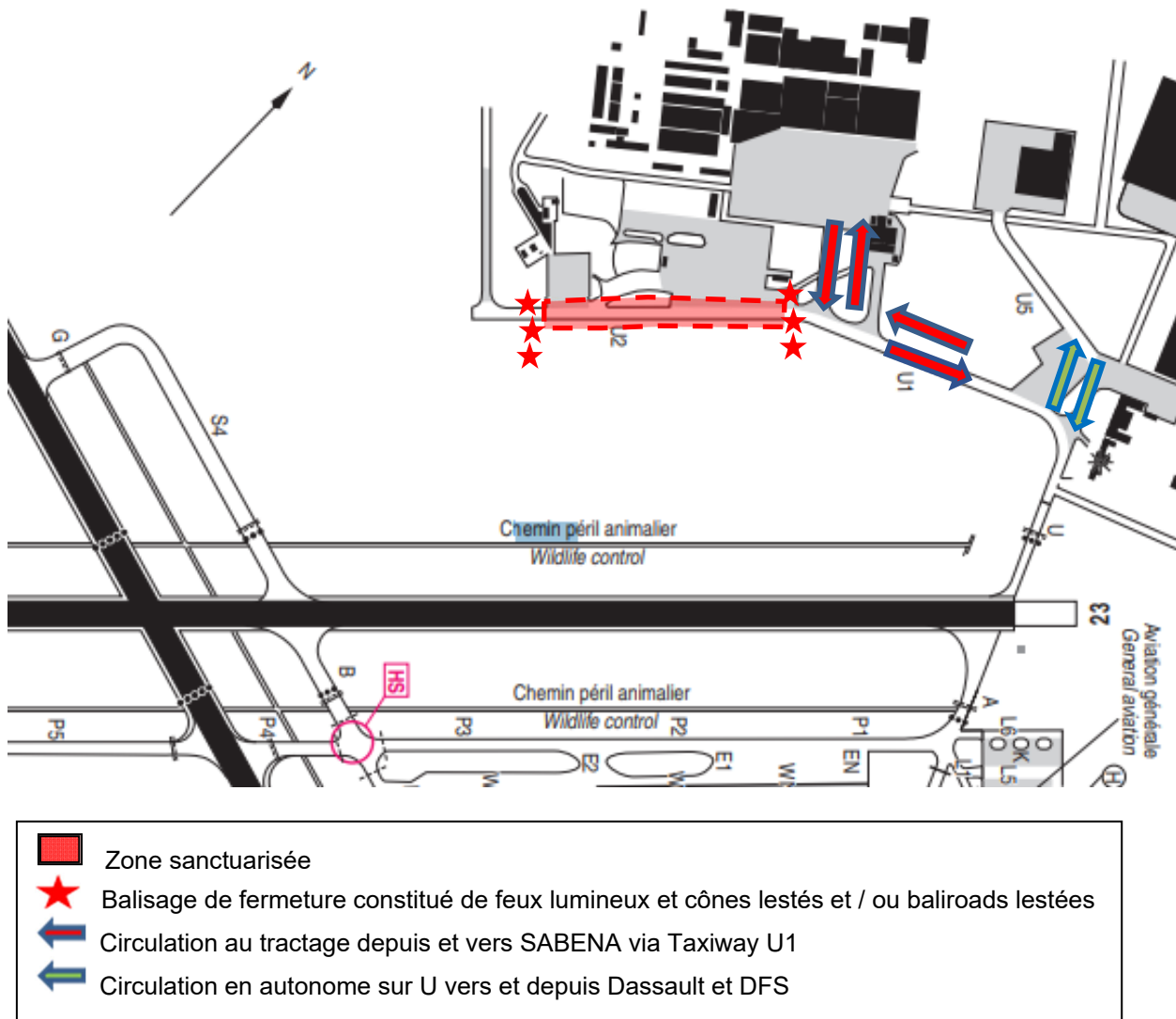
Le taxiway U2 est fermé.

Pas de mouvements autorisés depuis SABENA et NOVSPACE.

Circulation autorisée en autonome pour Dassault et Dassault Falcon System par le taxiway U.

Pas de point fixe autorisé ce jour.

- ✓ **Phase 2b - Durée estimée à 1 mois - 2/07/2024 au 02/08/2024 - Travaux sur le taxiway U2.**
Ces dates sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM.



Impact opérationnel :

- Circulation au sol :

La zone sanctuarisée reste fermée les nuits et les week-ends durant cette phase.

Le taxiway U2 est fermé.

Les départs et arrivées depuis et vers SABENA seront réalisés au tractage sur le taxiway U1 jusqu'au point d'attente du taxiway U.

Un contact radio avec la Tour est obligatoire avant la sortie des privatives de la SABENA.

Circulation autorisée en autonome pour Dassault et Dassault Falcon System par le taxiway U.

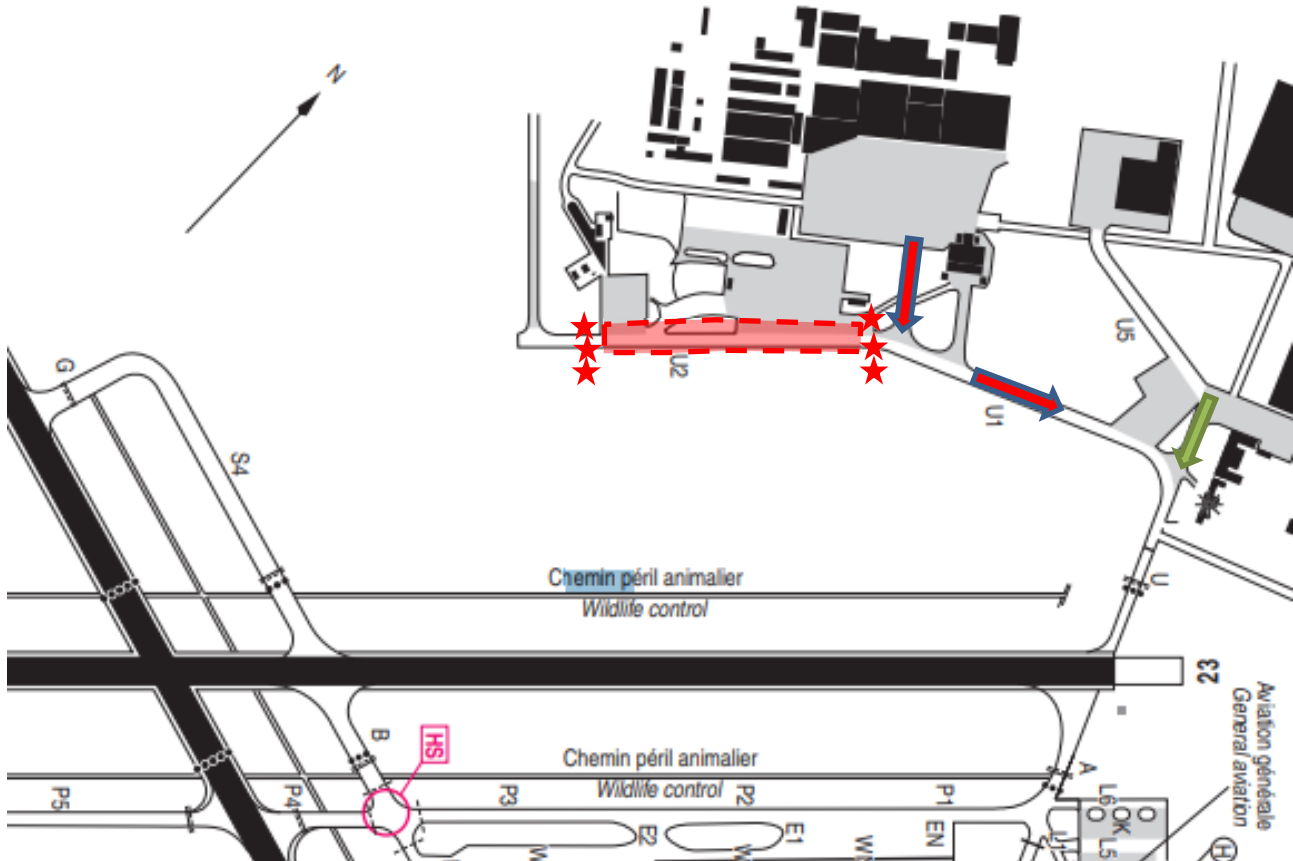
Pas de point fixe autorisé.

✓ **Phase 2c - Durée estimée à 20 jours - 2/08/2024 au 22/08/2024 - Travaux sur le taxiway U2 et la bretelle SABENA.**

Ces dates sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM.

• **Phase 2c - En journée - Travaux de reprise du taxiway U2.**

Ces dates sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM.



	Zone sanctuarisée
	Balisage de fermeture constitué de feux lumineux et cônes lestés et / ou baliroads lestées
	Circulation au tractage depuis et vers SABENA via Taxiway U1
	Circulation en autonome sur U vers et depuis Dassault et DFS

Impact opérationnel :

- Circulation au sol :

La zone sanctuarisée reste fermée les nuits et les week-ends durant cette phase.

Le taxiway U2 est fermé.

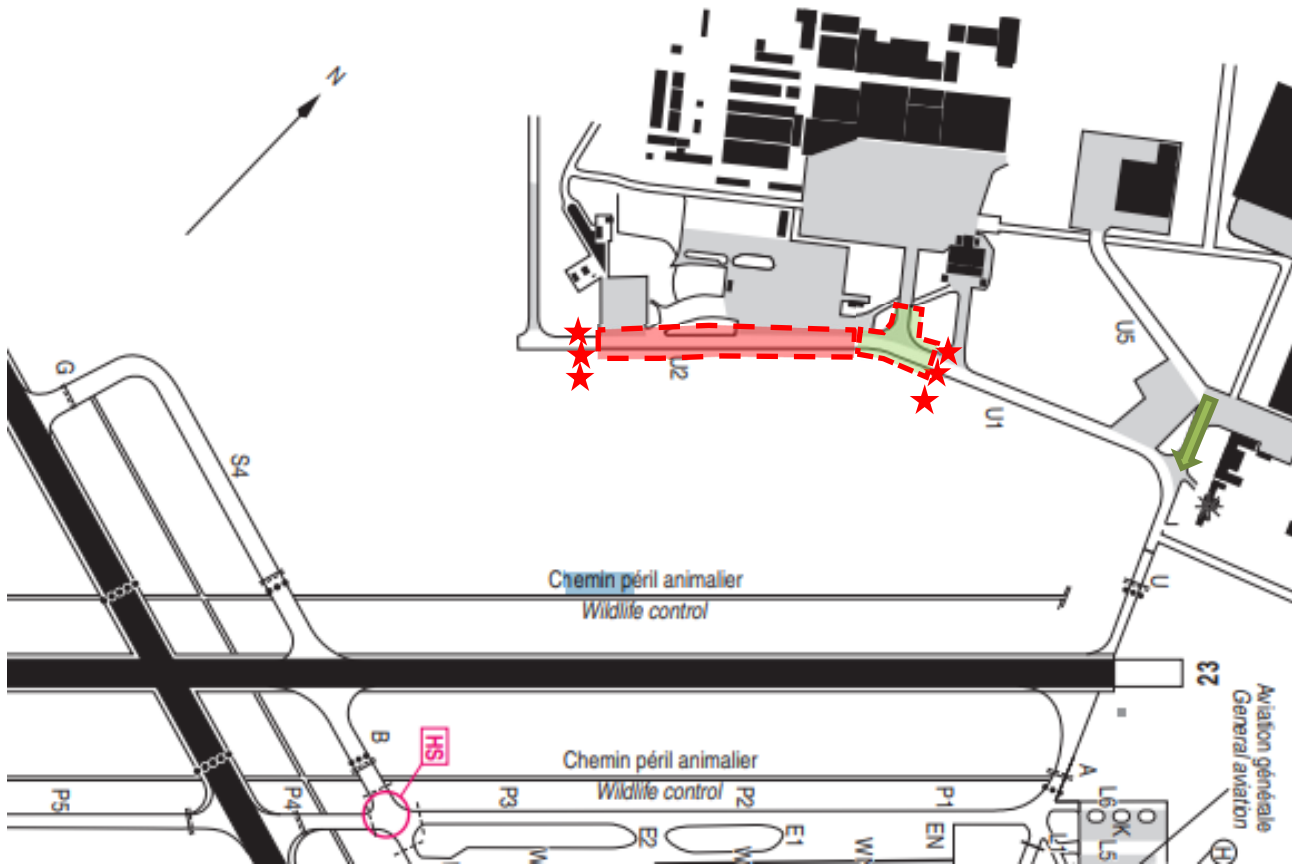
Les départs et arrivées depuis et vers SABENA seront réalisés au tractage sur le taxiway U1 jusqu'au point d'attente du taxiway U.

Circulation autorisée en autonome pour Dassault et Dassault Falcon System par le taxiway U.

Pas de point fixe autorisé.

- **Phase 2c - De Nuit - Travaux de reprise du taxiway U2 et des élargissements de la bretelle SABENA.**

Ces dates sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM.



	Zone sanctuarisée en journée
	Zone sanctuarisée de nuit
	Balisage de fermeture constitué de feux lumineux et cônes lestés et / ou baliroads lestées
	Circulation en autonome sur U vers et depuis Dassault et DFS

Impact opérationnel :

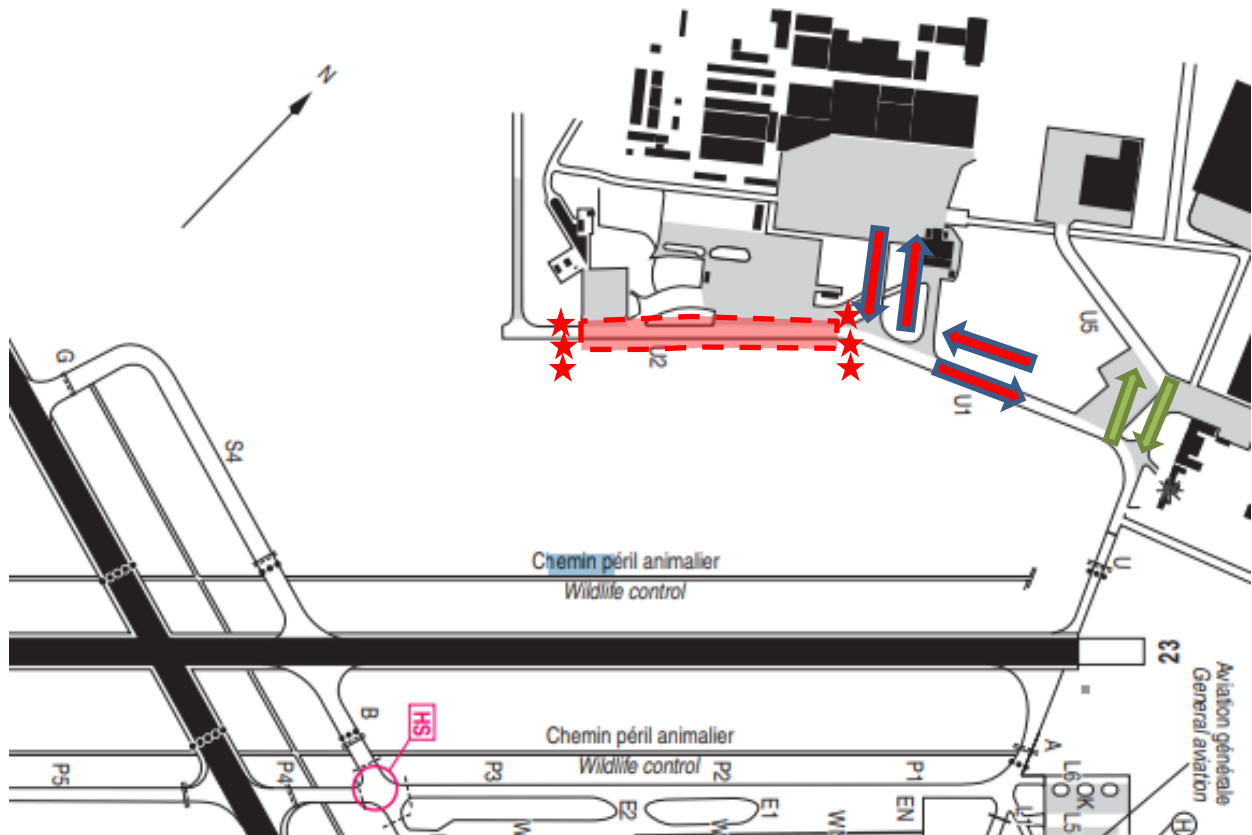
- Circulation au sol :

Les travaux démarreront à 1900 UTC (ETE : +2HR), c'est-à-dire 21h00, heure locale.
Ils se termineront à 0400 UTC (ETE : +2HR), c'est-à-dire 06h00, heure locale.

Le taxiway U2 est fermé.
La bretelle SABENA est fermée.

Circulation autorisée en autonome pour Dassault et Dassault Falcon System par le taxiway U.

- ✓ **Phase 2d - Durée estimée à 1 jour - 23/08/2024 - Travaux de retrait du balisage sur le taxiway U2.**
Ces dates sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM.



	Zone sanctuarisée
	Balisage de fermeture constitué de feux lumineux et cônes lestés et / ou baliroads lestées
	Circulation au tractage depuis et vers SABENA via Taxiway U1
	Circulation en autonome sur U vers et depuis Dassault et DFS

Impact opérationnel :

- Circulation au sol :

Le taxiway U2 est fermé.
Les départs et arrivées depuis et vers SABENA seront réalisés au tractage sur le taxiway U1 jusqu'au point d'attente du taxiway U.
Un contact radio avec la Tour est obligatoire avant la sortie des primitives de la SABENA.

Circulation autorisée en autonome pour Dassault et Dassault Falcon System par le taxiway U.
Pas de point fixe autorisé.

Etat final après travaux :

Etat final	
Mise à jour de l'AIP :	Date de mise en vigueur AIRAC : 28/11/2024
Paragraphe à mettre à jour	Nature de la modification
LFBD AD 2.8 RESISTANCE DE L'AIRE DE TRAFIC LARGEUR TWY	Modification du PCN U1 et U2. Largeur U1 et U2 à 23 m.
LFBD AD 2.15 BALISAGE AXIAL	Retrait de U1 et U2 des taxiways n'ayant pas de balisage axial.
LFBD AD 20.2 RESTRICTIONS D'UTILISATION DES TWY	<p>Modification des restrictions d'utilisation de la zone industrielle :</p> <p>Suppression des restrictions d'utilisation de circulation.</p> <p>Contact radio au départ des aires privatives.</p> <p>Maintien de la prévention sur le risque souffle : les pilotes doivent circuler en régime iddle uniquement sur les taxiways U/U1 et U2. En cas de redémarrage dans le virage U/U1, attention à minimiser la puissance moteur pour éviter le souffle.</p> <p>Les aéronefs des familles du B747, A340 et du DC10 ne pourront pas circuler en autonome en raison du risque souffle.</p> <p>Tractage obligatoire à l'arrivée et au départ depuis ou vers l'aire de stationnement jusqu'au taxiway U avant croisement de la voie de service pour dégagement du tracteur.</p>
LFBD AD 20.4 DESSERTE DES POSTES DE STATIONNEMENT PAR RVR <550 m	Modification des contraintes sur U1 et U2 suite à la création du balisage lumineux.